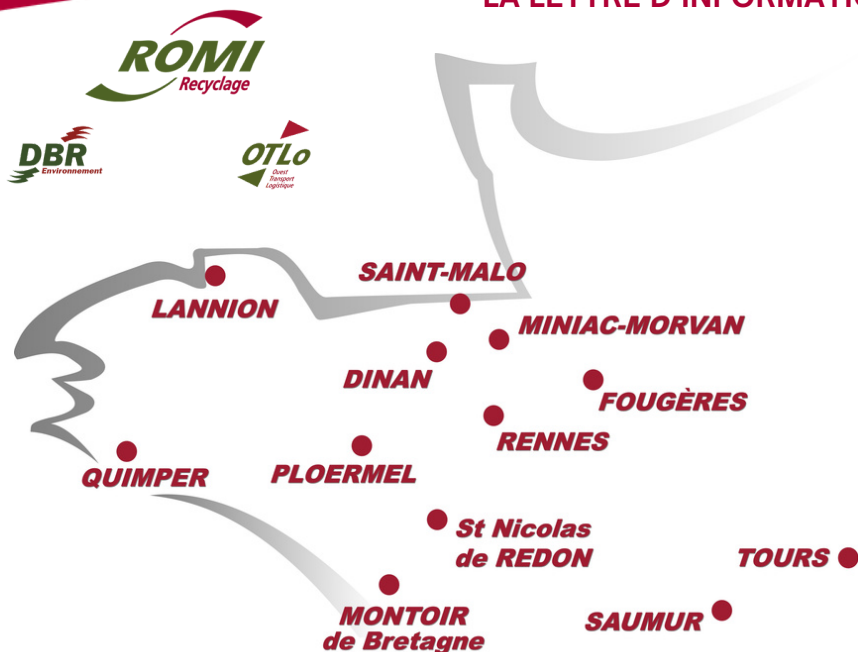




FÉVRIER 2026

ÉDITO

Le mois de février illustre pleinement la diversité de nos engagements et la cohérence de notre action sur le terrain.

Engagement territorial, avec notre partenariat sportif à Ploërmel.

Engagement environnemental, avec la fermeture et la mise en sécurité de notre ancien site de Saint-Malo.

Engagement en matière de sécurité et de conformité réglementaire, avec l'intégration des nouvelles obligations relatives à la prévention du risque incendie.

À travers ces actions, le Groupe Monier Environnement poursuit une ligne claire : **agir avec responsabilité, ancrage local et exigence opérationnelle.**

Bonne lecture à toutes et à tous.



PARTENARIAT SPORTIF : ROMI SOUTIENT LE BASKET CLUB PLOËRMEL



Au complexe sportif Henri Bajeot, à Ploërmel, les nouvelles couleurs de ROMI ont fait leur apparition. **Deux panneaux d'affichage** viennent d'y être installés, matérialisant le partenariat engagé avec le Basket Club Ploërmel.

Les panneaux surplombent le terrain où évolue notamment **l'équipe région U18 féminine, actuellement en tête de son championnat**. Un cadre dynamique, qui reflète la volonté de ROMI de **s'inscrire durablement dans la vie du territoire** et de soutenir les initiatives locales.

Pour **Étienne Chaumont, responsable du site** :

« Le sport porte des valeurs que nous partageons : **engagement, esprit d'équipe, exigence**. Être aux côtés du Basket Club Ploërmel, c'est soutenir celles et ceux qui font vivre leur ville, avec passion et constance. »

Ce partenariat traduit la volonté de ROMI d'affirmer son ancrage local, de valoriser les initiatives qui rassemblent et d'encourager les jeunes talents du territoire.

ACTUALITÉS DES SITES

FERMETURE DE L'ANCIEN SITE ROMI DE SAINT-MALO

L'ancien site ROMI de Saint-Malo, situé **Rue du Clos du Noyer**, est désormais fermé. Le site a été **entièrement vidé et mis en sécurité**, marquant la fin d'environ **40 ans d'exploitation** sur cet emplacement.



Des **travaux de dépollution** sont prévus dans les prochains mois, conformément aux exigences réglementaires et à notre engagement en matière de responsabilité environnementale.

Cette fermeture n'impacte pas notre activité sur le territoire malouin.

Nous continuons d'assurer :

L'achat et la valorisation des métaux pour professionnels et particuliers
La collecte et le recyclage des déchets

Sur nos implantations à proximité :

Saint-Malo – Rue de la Ville Es Cours
Miniac-Morvan – ZA Actipole



Nos équipes restent pleinement mobilisées pour garantir un **accueil sécurisé**, conforme à la réglementation et un **service de proximité de qualité**.



QSE – Sécurité et conformité

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE : UNE NOUVELLE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE



Depuis le 1er janvier 2026, les installations classées soumises à autorisation relevant notamment des rubriques 2710, 2712, 2718, 2790 et 2791 doivent mettre en œuvre des dispositions renforcées en matière de prévention du risque incendie, conformément à l'arrêté ministériel du 22 décembre 2023.

Ce texte vise les sites accueillant des déchets combustibles ou inflammables et encadre plus strictement les modalités de surveillance des zones concernées.

Au sein du Groupe, ces exigences sont **désormais pleinement intégrées à nos pratiques opérationnelles**.

Deux rondes incendie obligatoires

L'arrêté impose à l'exploitant d'organiser des rondes destinées à détecter au plus tôt tout départ d'incendie ou échauffement anormal.

Le texte prévoit :

- **Une ronde à la fermeture du site**
- **Une seconde ronde deux heures après le dernier arrivage de déchets sur site**

Concrètement :

- **Ronde incendie à la fermeture, réalisée par le personnel**
- **Ronde incendie 2 heures après le dernier arrivage, sous-traitée à un prestataire rondier**



Ces contrôles successifs assurent **une surveillance renforcée des zones sensibles en dehors des périodes d'activité immédiate**.

Une démarche intégrée à notre politique QSE

Pour **Yvan Guihard, Responsable QSE du Groupe** :

« Ces rondes ne sont pas uniquement une obligation réglementaire. Elles renforcent notre culture sécurité et notre vigilance quotidienne sur les zones sensibles. La prévention reste notre première ligne de défense. »

Au-delà du respect des textes, cette organisation contribue à :

- **Sécuriser nos collaborateurs et partenaires**
- **Protéger nos installations**
- **Limiter les impacts environnementaux en cas d'incident**



Ce Recycl'infos vous propose une version synthétique de nos actualités.
Pour découvrir les articles dans leur intégralité, rendez-vous sur notre site internet,
[rubrique Actualités](#)



www.monier-environnement.com

[LinkedIn](#)

[Carte et coordonnées des sites](#)

MONIER
Environnement

ROMI
Recyclage

OTLo
Ouest
Transport
Logistique

DBR
Environnement



ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

Certificat n° FR085664-1

